

La commission ouvrière AME (Accueil Maintenance Entretien) s'adresse aux personnels TOS (ou ATT) des lycées et collèges.

Le congrès du 3 juin 2014 a validé la création de la Commission Ouvrière des personnels d'Accueil, de Maintenance et d'Entretien des lycées et collèges. Ces personnels, lorsqu'ils sont titulaires, sont le plus souvent des fonctionnaires territoriaux. Mais certains, qui ont tenu à rester fonctionnaires de l'Etat, ont été détachés par lui auprès des départements et des régions qui les traitent de la même façon que les fonctionnaires territoriaux, c'est-à-dire pas toujours très bien ...

C'est pourquoi, le cas échéant, la CO AME du SNCA e.i.L. Convergence conseille aux TOS, ou Agents Techniques Territoriaux, qui rencontrent des problèmes avec leur double hiérarchie (celle de leur patron, la collectivité territoriale dont ils sont les salariés, et celle de leur chef de service, le chef et/ou le gestionnaire de l'établissement, c'est-à-dire l'Education Nationale) non seulement de se tourner vers elle mais aussi de prendre des conseils juridiques sur le site « Conseil juridique en gestion des personnels TOS des lycées et collèges » :

<http://conseilgrh.canalblog.com/>

Toutefois, la Commission Ouvrière AME recommande aux collègues TOS d'y accéder autrement que par Intranet.

En effet, il semble que certaines collectivités territoriales aient bloqué l'accès au site <http://conseilgrh.canalblog.com> par le biais de leurs propres installations informatiques ...

EN TOUTE DEMOCRATIE, cela va sans dire ...

La CO AME confesse humblement qu'elle n'a pas vérifié si certains sites fascistes et nazis dont le SNCA e.i.L. Convergence avait demandé sans succès la fermeture au précédent ministre de l'Intérieur étaient ou non bloqués par les Intranet territorialisés.